

INTERVENTION / DELIBERATION N°16 – Conseil Municipal du 23/11/2020

Françoise FRAMERY :

Dans votre document de communication sur le DD et qualité environnementale au cœur des préoccupations municipales, vous intégrer un paragraphe spécifique sur le quartier de la Quantinière, pour vous la Quantinière est un quartier verdoyant où faune et flore cohabitent.

Vous dites qu'à terme 1 000 arbres et 60 000 végétaux seront plantés sur les 75 hectares du quartier.

Or depuis 10 ans bon nombre d'arbres et de végétaux ont disparu du quartier et d'autres sont en passe de disparaître, notamment sur le chemin vert. Celui-ci devait être préservé dans le projet initial, mais aujourd'hui au moins 50% des arbres et arbustes qui le bordaient ont été détruits.

Votre délibération porte sur la ZAC de la Guérinière, laquelle forme avec la ZAC de la Quantinière le Quartier de la Quantinière.

Tout changement sur la Guérinière impacte le quartier de la Quantinière.

Or, nous constatons dans la délibération n°16 que la redéfinition des ilots 9, 10 et 11 va se concrétiser par une sur-densification de 20% de surface planchée.

De plus, le regroupement des ilots 9, 10 et 11 va avoir un impact visuel en donnant une impression de bloc, mais surtout une proximité encore plus sensible pour les futurs habitants.

Dans ce temps de confinement qui va durer, quand je marche dans mon quartier de la Quantinière dans un rayon de 1 km, je vois aujourd'hui encore un peu d'espace vert naturel, qui seront impactés bientôt par les bulldozers. Cette crise sera sans doute suivie par d'autres et la marche ne se fera que dans des espaces bétonnés, avec quel dégât pour la santé physique et morale ?

Mesdames, messieurs qui avaient des enfants et petits-enfants acceptez-vous qu'ils vivent leur avenir dans de telles conditions ?

Proposition :

Puisque vous êtes partants pour les mini-foret et que les enfants de la Quantinière ont expérimenté la plantation d'arbre dans le quartier du bourg, pourquoi ne pas renouveler l'opération à la Quantinière, leur quartier d'habitation, là où était prévu l'installation de jardins familiaux le long de la voie ferrée au bout du parking de Super U ???

Autres exemples de destruction d'arbres dans le quartier :

- Chemin des Verrières, avenue de la Quantinière qui étaient bordées de part et d'autres de haie.
- Partie boisée qui était le long de la voie ferrée où se trouve actuellement des immeubles et non le bassin de rétention d'eau prévu initialement

- Que dire du projet de construction de 17 logements au niveau du manoir de la Quantinière, un autre espace boisé ??? (voir photos ci-dessous)

